

Groupe majoritaire

Après un an de crise, nous préparons le redémarrage

Chers Alésiennes et Alésiens,

Voilà déjà un an, le 15 mars 2020, que vous nous avez élus avec une majorité sans ambiguïté (56,80 % des voix au 1^{er} tour, la principale liste d'opposition étant reléguée à 34 points). Et voilà un an aussi, le 17 mars 2020, que la crise sanitaire nous a frappés de plein fouet avec le premier confinement.

Préserver la santé de tous

Evidemment, ce n'est pas là le contexte que nous souhaitions pour entamer ce 5^e mandat de Max Roustan. Nous avons dû composer avec cette terrible épidémie pour préserver au maximum votre santé et pour assurer, « *quoiqu'il en coûte* », la continuité de tous les services publics. Nous avons mené à bien ces deux missions qui, bien sûr, ne sont pas encore terminées : les services publics ont toujours fonctionné, dans le strict respect des règles sanitaires, et la santé de tous reste au premier rang de nos priorités, comme le montre la mise en place à la Prairie d'un centre de vaccination qui était opérationnel avant même que les vaccins ne soient disponibles... En à peine un mois, ce centre a permis de vacciner 5 500 personnes et va en vacciner 500, voire 600 par jour, dès le mois d'avril afin de retrouver au plus tôt une vie normale.

De grands projets dans les starting-blocks

Ce retour tant espéré à une vie normale nous donnera enfin la possibilité de lancer les grands projets de ce mandat. Bien qu'il soit désormais amputé d'une année par la Covid-19, ce mandat verra aboutir les promesses que nous avons faites aux Alésiens.

En premier lieu, le **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)** va débuter dès ce printemps, une fois signée la convention avec l'Etat. Ce 3^e acte de la rénovation urbaine d'Alès concernera, de 2021 à 2024, les faubourgs du Soleil et de Rochebelle, le quartier Rénovation et la fin de la réhabilitation des Prés-Saint-Jean. Les faubourgs verront leur habitat rénové et seront végétalisés. Le quartier Rénovation va totalement changer d'image pour s'intégrer plus naturellement au centre-ville : la Grand rue Jean Moulin verra les changements les plus spectaculaires, avec la démolition de la dalle et une large végétalisation de son parcours.

À la lisière du quartier Rénovation, un autre grand chantier concerne **les Halles de l'Abbaye**, cœur battant de notre ville. Là encore, le projet de réhabilitation est prêt à démarrer. Le concours d'architecte livrera son verdict entre les trois finalistes d'ici quelques semaines, au mois de mai. Les travaux démarreront ensuite en avril 2022 pour une livraison du bâtiment neuf et de ses abords réhabilités en juillet 2023.

Alès, 25^e centre-ville le plus dynamique de France

Ce renouvellement urbain rendra encore plus attractif notre cœur de ville qui vient de se voir classé comme 25^e centre-ville le plus dynamique de France. La société Mytraffic a en effet étudié la fréquentation des centres de villes moyennes depuis mars 2020 à partir des flux piétons, via la géolocalisation anonyme des téléphones portables. Alès se classe dans le top 30 national, plus précisément 25^e. En moyenne depuis un an, le flux des piétons dans le centre-ville d'Alès s'établit à 81% par rapport à une période normale. Le mois de décembre a même été excellent avec 1 450 000 piétons recensés !

À travers ce classement, l'objectif est bien sûr de mettre en avant les villes qui sont parvenues à maintenir ou recréer du dynamisme commercial malgré la crise. **Cet excellent résultat montre que nous avons eu raison de lancer les Etats généraux du cœur de ville dès 2016** et de mener à bien 38 actions qui ont dopé l'attractivité du centre ville. Ce temps d'avance nous a permis de mieux affronter la crise que la plupart des autres villes de même taille.

Enquête publique pour le Plan Local d'Urbanisme

Parallèlement, le Plan Local d'Urbanisme, sur lequel nous travaillons depuis six ans dans une concertation étroite avec vous tous, Alésiennes et Alésiens, entame sa dernière ligne droite. Ce PLU ne bouleverse pas les grands équilibres de notre ville en raison de lois contraignantes, mais fait en sorte de créer de nouveaux espaces afin de préparer au mieux l'avenir d'Alès. Vous aurez l'occasion de vous exprimer sur cette question cruciale lors de **l'enquête publique officielle qui débutera le 19 avril et s'achèvera le 21 mai**.

Prêts à redémarrer

Tous ces grands projets n'attendent plus qu'un feu vert pour imprimer leur marque sur ce mandat qui s'ouvre. Oui, nous le répétons, le temps d'Alès est arrivé, le temps des villes à taille humaine est arrivé et notre cité audacieuse, qui ne manque pas d'air, tirera parfaitement son épingle du jeu dans la compétition qui va s'ouvrir à la fin de la crise sanitaire. Nous serons prêts pour faire valoir nos atouts. Nous sommes déjà prêts pour être les premiers à ré-accélérer.

Dans cette attente, restez vigilants !

Le Groupe majoritaire

■ Liste “Le Printemps Alésien”

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Alès Un temps de retard !

La révision générale du PLU pourrait être lourde de conséquences : elle pourrait transformer durablement la ville dans une logique de l'ancien temps.

- poursuite de la consommation des espaces naturels et cultivables,
- destruction et disparition programmée d'une grande partie des logements sociaux,
- pas de réelle concertation avec les habitants,
- pas d'axe structurant de l'urbanisme pour améliorer et développer la qualité de vie des habitants,
- incohérence entre développement des zones commerciales en périphérie et affichage de revitalisation du centre-ville.

Moins de logements sociaux. Sur 2442 logements programmés en OAP (Opération d'Aménagement et de Programmation) d'ici 2035, seuls 12,6 % sont des logements sociaux contre 32 % actuellement, alors que les besoins de logements accessibles et de qualité augmentent.

Cette diminution du taux de logements sociaux sur Alès serait « compensée » par la construction sur d'autres communes d'Alès Agglomération qui pour certaines sont certes en déficit (et nous nous félicitons de ce rattrapage), mais ne saurait pallier, voire aggraverait, le déficit structurel constaté sur la ville d'Alès entre l'offre et l'éligibilité au logement social (qui concerne plus de 80 % de la population).

Moins de terres agricoles ou forestières (Hauts d'Alès, Prairie...).

Alors qu'il y a un besoin urgent de produire sainement et localement, de préserver les zones naturelles pour la biodiversité et limiter les sources de réchauffement climatique urbain, ce sont 200 hectares qui vont être livrés au béton contredisant l'affichage du Projet Alimentaire Territorial de vouloir relocaliser la production agricole.

Revoir la copie de fond en comble avec un PLU d'avenir, un PLU bioclimatique harmonieux et durable pour tous les futurs projets immobiliers neufs ou en réhabilitation :

- Promouvoir la mixité dans les projets ;
- Stopper l'imperméabilisation des sols et enrichir la biodiversité ;
- Protéger la végétalisation, la développer et créer des îlots de fraîcheur ;
- Protéger le patrimoine, insérer le projet dans son environnement immédiat ;
- Restructurer plutôt que démolir, réemployer plutôt que jeter ;
- Sobriété énergétique et bas carbone ;
- Favoriser un chantier optimal, qualitatif, à faible impact sur son environnement et créateur d'opportunités économiques ;
- Création de « communs », mixité des usages, mutualisation et démocratisation des bâtiments ;

Marquer une pause pour un débat citoyen. Une telle révision du PLU ne peut se faire sans réelle concertation, participation et débat citoyens. Si dans de plus petites communes, malgré les conditions bouleversées, ces procédures peuvent se poursuivre, concernant la plus grande commune de l'agglomération, il ne peut en être de même. D'autre part, anticiper sur les orientations et les choix du Projet Alimentaire Territorial en hypothéquant la mobilisation de terres agricoles ou naturelles en Prairie ou sur les Hauts d'Alès n'est pas très respectueux de la démarche engagée et de celles et ceux qui s'y inscrivent. Expédier ainsi en période de crise sanitaire cette consultation sur la Révision du PLU en dirait long sur les objectifs.

Ensemble, exigeons la suspension de ce processus pour déconfiner la pensée et laisser libre court à la création et l'intelligence citoyennes !

Vous en êtes, signez la pétition : <https://www.mesopinions.com/petition/politique/revision-plan-local-urbanisme-plu-ales/130378>

Les élus du Printemps Alésien

Paul PLANQUE, Béatrice LADRANGE, Arnaud BORD, Naima GUERNINE,
Jean-Michel SUAU
contact@leprintempsalesien.fr

■ Liste “Les Alésiens d'abord”

On ne peut pas vouloir tout et son contraire.

S'opposer à la fermeture définitive de Merlin Gérin à Alès est bien, mais avoir induit et soutenu pendant plusieurs décennies la politique de mondialisation à outrance conduite par tous les gouvernements successifs depuis 1974, ayant conduit aux délocalisations des emplois et aux licenciements boursiers, est très mal.

Cette attitude est pour le moins incohérente, démagogique, voire une véritable imposture.

Hélas, cette façon d'agir s'applique à de nombreux domaines. Que penser de tous les ennemis de la voiture, et en particulier du diesel, qui s'offusquent de la perte de 750 emplois à Rodez chez Bosch, équipementier spécialiste des systèmes d'injection diesel, alors que cela est la conséquence directe des politiques anti-voiture prônées par tout le mouvement vert et leurs alliés de tous bords.

On ne peut pas avoir le beurre, l'argent du beurre et la crémière.

Il faut dire la vérité aux Français : l'automobile représente 10 % des emplois dans l'Hexagone. La France est le premier producteur de moteurs diesel au monde, moteur consommant 20 % de moins de

carburant que les moteurs essence donc émettant 20 % de moins de CO₂. Si on continue comme cela à détruire toutes les technologies où nous sommes leaders, bonjour les dégâts.

Alès Agglomération nous est présenté comme un modèle du genre.

Mais alors comment expliquer que la prison, qui initialement devait être construite dans la périphérie alésienne, soit en définitive édifiée à Nîmes où il y a déjà une prison ?

Bilan des courses : entre les emplois directs et induits, perte de 500 emplois. Et que dire de l'avenir du Tribunal malgré les promesses qui nous sont faites ?

À l'évidence, on ne peut pas présenter cela comme un succès et comme le signe d'une grande coopération entre les acteurs de l'Agglomération.

En plus de la pandémie, on cherche les bonnes nouvelles.

Les Alésiens d'abord : Francis BASSIER et Aurélie WAGNER
w.aurelie@sfr.fr